

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 01 JUILLET 2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le lundi un juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.**

*Date de convocation :*  
25 juin 2024

*Mis en ligne :*

*Nombre de Conseillers en exercice :* 29

Présents : 22  
Votants : 27  
Quorum : 15

**Présents :** Mesdames, Messieurs, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELLAERT Damien ;

**Procurations de vote et mandataires :** DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude ayant donné pouvoir à PIERRE Frédéric, PEROT Marlène ayant donné pouvoir à METAYER Chrystèle, SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

**Absents :** GARNIER Chrystèle, VALLÉE Priscilla.

Monsieur Gaylord DELAUNAY est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 25 juin 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

### **Délibération n°2024-069. MARCHÉS PUBLICS : Zac de la Vigne -Marché avec Jourdanière Nature – avenant n°1**

Rapporteur : Jaroslava JOUAULT

**VU** le code général des collectivités territoriales,  
**VU** le code de la commande publique,  
**VU** le marché ZAC de la Vigne – 3<sup>ème</sup> tranche attribuant le lot 3 « Aménagements paysagers » à Jourdanière nature en date du 27 novembre 2017,  
**VU** l'avis de la commission aménagement patrimoine mobilité accessibilité en date du 26 juin 2024,

**CONSIDERANT** qu'un avenant a été rendu nécessaire en raison de divers travaux supplémentaires,

**CONSIDERANT** qu'il convient de régulariser l'avenant pris en décembre 2021 avec l'entreprise Jourdanière Nature de Liffré,

PM : Les travaux supplémentaires portaient sur :

La réalisation de 3 dalles béton pour 1 350.00€HT

L'abattage d'un chêne pour 850.00€HT

De l'engazonnement pour 3 664.00€HT

La fourniture et pose de potelets pour 4 558.00€HT

Un forfait d'entretien d'un an des espaces verts pour 15 800.00€HT.

L'entretien des espaces a été rendu nécessaire du fait de l'étalement dans le temps entre les différentes zones du quartier et en fonction de l'avancement des programmes immobiliers, certaines ayant pu être réalisées et finalisées beaucoup plus vite que d'autres. A noter que certains programmes ne sont pas encore terminés et que les dernières interventions de l'entreprise Jourdanière sont envisagées à l'automne 2024.

Cet avenant n° 1 porte le marché initial d'un montant de 92 250.00€HT à un montant de 118 742.05€HT.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITE**

**D'AUTORISER** la signature de l'avenant n°1 avec Jourdanière nature pour les travaux rendus nécessaires et présentés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à le signer ainsi que tous documents s'y rapportant.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gaël LEFEUVRE**

